



*Le + syndical*

*CGC-DGFIP*  
86/92 Allée de Bercy  
Bâtiment Turgot  
Télédoc 909  
75572 PARIS CEDEX 12  
Tél. : 01.53.18.01.39 – 00.69 – 01.73  
Site : [www.cgc-dgfip.info](http://www.cgc-dgfip.info)  
Mél : [cgcdgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgcdgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr)

**Paris, le 14 mai 2018**

**OBJET** : Appel à la grève dans le cadre de la journée d'action unitaire Fonction publique du 22 mai 2018.

Monsieur le Directeur général,

Notre organisation syndicale CFE-CGC DGFIP s'associe au mouvement de grève lancé par l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique. Nous relevons les principaux points suivants :

- ⇒ Projet « Action Publique 2022 – volet RH » dont les caractéristiques présentées remettent en cause les fondements statutaires de notre fonction publique ;
- ⇒ Une opacité inquiétante sur les projets missions et emplois envisagés à la DGFIP dans le cadre d'Action Publique 2022 ;
- ⇒ Mesures hostiles envers les fonctionnaires portant atteinte à leur pouvoir d'achat : jour de carence, gel prolongé du point d'indice, hausse des cotisations retraites (non compensée) et CSG (compensation non pérenne), report d'un an de PPCR ... ;
- ⇒ A la DGFIP, détérioration des conditions de travail en relation avec les suppressions d'emplois et les restructurations incessantes à laquelle s'ajoute le blocage des carrières.

La DGFIP a toujours été considérée comme le « bon élève », montrant l'exemple et supportant l'essentiel des réductions d'effectifs de l'Etat. Nous estimons que le point de rupture est consommé et que la confiance envers l'employeur est rompu : absence de transparence et de dialogue social, perte de perspectives sur notre avenir (mission, emplois, carrières), restructurations incessantes et regroupements successifs du réseau, déstabilisation et souffrance accrue au travail y compris des cadres

Nous demandons l'ouverture de réelles discussions portant sur :

- l'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP ;
- l'organisation des missions et des services ;
- les projets remettant en cause les garanties statutaires des fonctionnaires ;
- la reconnaissance de nos efforts à travers le rétablissement de perspectives de carrières ;
- la revalorisation du pouvoir d'achat.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir enregistrer le présent préavis de grève pour la journée du 22 mai 2018 et d'en relayer l'information.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre considération très distinguée.

Roger SCAGNELLI

Secrétaire général de la CFE-CGC DGFIP

Monsieur Bruno PARENT  
Directeur Général des Finances Publiques  
139, rue de Bercy  
75575 Paris Cedex 12